



SUD Protection Sociale Haute Normandie Section CPAM Rouen

COMPTE RENDU REUNION DU CE DU 3 AVRIL 2008

1 APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CE DU 06/03/08

2 INFORMATIONS:

2.1 Revalorisation de la participation patronale à l'acquisition des titres restaurant : le chèque restaurant est à 8.40 € au 01/04/08, la part salariale est de 3.36€.

3 LISTE DES CDD DU 1^{er} TRIMESTRE 2008 : il en reste 5.

4 PRESENTATION DU NOUVEL INTRANET:

Evolution des techniques aussi une refonte doit être faite. Cette nouvelle présentation sera disponible le 24/04/08. Une information sera faite le 21/04/08 et une animation est prévue au coin communication au rez de chaussée les 24 et 25 avril 2008.

5 POINT SUR LE PROJET LOCAL D'ENTREPRISE :

La Direction indique que les groupes ont pris du retard, le calendrier est décalé .Les formations des managers ont eu lieu et les ateliers se mettent en place. SUD intervient pour avoir quelques explications sur les projets d'équipe et alerte la Direction sur le malaise que les agents ressentent face à ces projets. M Bardoux indique que le but de la première phase de ces réunions est de savoir sur quoi les agents veulent intervenir par rapport à leur travail. Ensuite entre eux ils discutent des points importants et le responsable de groupe doit les guider pour en faire une synthèse. SUD fait remarquer que les responsables de groupe se sentent seuls face à ces projets et ont peur que si le projet capote ils en soient tenus pour responsables.

La Direction entend et est consciente de ce phénomène mais persiste à dire que c'est à ces agents d'animer les groupes. Elle réfléchit à l'évolution de l'emploi de cette catégorie de personnel. Le projet ne doit pas reposer sur eux. La Direction fera prochainement des propositions dans ce sens.

6 POINT SUR LA MUTUALISATION REGIONALE:

Une réunion statutaire a eu lieu à Elbeuf le 2 avril entre les caisses d'Elbeuf, d'Evreux, de Dieppe, du Havre, de Rouen. Etaient présents les directeurs des caisses, les secrétaires des CE et les délégués syndicaux. Le secrétaire du CE et les délégués syndicaux de Dieppe boycottaient cette réunion, n'étant pas d'accord avec les mutualisations. Une présentation des cahiers des charges et du calendrier a été faite .L''invalidité du Havre va être mutualisée aussi en 2010. SUD tient les documents à votre disposition. SUD a fait remarquer lors de cette

réunion que ces mutualisations étaient faites pour réduire les effectifs : travailler plus avec moins de personnel.

7 POINT DE SITUATION CONCERNANT L'EVOLUTION DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES :

Monsieur Bardoux présente le projet qui prendra effet en novembre 2009 quand la gestion de la paie se fera à Evreux. Il ne restera que les activités hors paie ainsi que la scannérisation des éléments de paie à destination de la CPAM de l'Eure. Actuellement le service est composé du Responsable, du Cadre adjoint, de la Secrétaire, de 6 techniciens et des Chargés de formation.

Le service va se transformer en véritable service Relations Humaines et les agents vont avoir des tâches jusqu'alors faites par l'encadrement. Aussi le nouveau service comportera 5 techniciens et le poste du Cadre adjoint n'existera plus. Un reclassement devra être effectué pour le 6 ème technicien. SUD demande à ce que ces postes de techniciens soient revalorisés, la Direction y songe mais pas avant 2009.

8 EXPERIMENTATION SUR LE POLE IJ EN VUE DE DIADEME :

Une expérimentation des flux dématérialisés sur les pôles des IJ va être faite par rotation hebdomadaire par rapport à l'arrivée prochaine de la scannerisation des pièces. Cette expérimentation est mise en place dès lundi au 941 et 942 et au pôle employeur en mai. SUD demande qu'un point de situation soit fait au CE du mois de juin. Le bilan est prévu pour septembre.

9 AVIS DU CE SUR LA FUSION ROUEN ELBEUF:

Déclaration de SUD jointe en annexe. La CGT et FO émettent aussi un avis politique défavorable. Mais ce n'est qu'un simple avis car c'est une obligation pour l'employeur de le demander. Celui-ci fait ce qu'il veut.

Bien sûr SUD suit de près cette fusion.

10 RENOUVELLEMENT DE L'AGREMENT DE LA MEDECINE DU TRAVAIL :

Tous les 5 ans l'employeur doit le demander mais celui-ci craint que cette fois ci on lui refuse pour peut être adhérer à une médecine du travail inter professionnelle, les lois ne changent pas toujours dans le bon sens.

11 QUESTIONS DIVERSES:

- * La Direction répond négativement à la lettre de SUD qui demandait une journée de congé pour compenser le fait que le 1^{er} mai et l'ascension tombent le même jour : elle s'abrite derrière la décision de l'UCANSS. A suivre
- * SUD intervient pour informer la Direction du malaise très important dans le service des DAM: la CNAM exigeant de plus en plus de prises de rendez vous auprès des professionnels. Trois agents demandent une reconversion. M Nicollet est conscient de ce problème et pense qu'il est dû au fait que l'emploi a évolué. Une réflexion va être menée par la Direction et les recrutements futurs se feront certainement en externe.
- * SUD demande si les agents qui démissionnent la caisse seront remplacés : au DI, la Direction est d'accord si le poste est toujours financé par la CNAM. En ce qui concerne le

remplacement du technicien embauché en juillet 2007, elle donnera sa réponse aux délégués du personnel lundi 7 avril.

* SUD réitère sa demande faite en réunion de délégués du personnel de mars, de donner le niveau 3 aux personnes embauchées en juillet 2007 à la date où elles ont commençé à liquider.

Prochaines réunions du CE le 07/05/08 et le 05/06/08.

Section SUD CPAM Rouen le 04 Avril 2008.

Déclaration de SUD sur la fusion Rouen Elbeuf:

Vous demandez l'avis du CE pour la fusion entre Rouen et Elbeuf.SUD rappelle que cette fusion a été imposée par la CNAM et le ministère et qu'elle entre dans le plan de la CNAM pour réduire le nombre d'organisme. Son but est de faire des économies de gestion au détriment des assurés et des salariés.

La CNAM a organisé cette fusion en privant la CPAM d'Elbeuf de moyens pour vivre de façon autonome.

Il est maintenant facile de dire qu'Elbeuf n'a plus la taille suffisante pour assurer ses missions de service public.

Vous affirmez que les services de proximité sont maintenus, mais pour combien de temps ? Déjà, à Rouen, vous préparez les fermetures de points d'accueil.

Vous affirmez que les agents d'Elbeuf resteront sur place ; c'est la moindre des choses, mais à quel prix ! : au prix d'une reconversion forcée.

Quant à Rouen, les conséquences ne sont pas meilleures : plusieurs services vont être transférés, ne laissant le choix aux agents qu'entre suivre son activité à Elbeuf ou être reconverti dans un autre centre de prestations.

Les tâches venant d'Elbeuf et transférées à Rouen se font sans moyens humains supplémentaires.

Vous allez nous dire que les agents dont l'activité part à Elbeuf vont renforcer les services. Certes, mais aujourd'hui, la situation est difficile dans de nombreux services (gestion des bénéficiaires, AT, IJ), pour n'en citer que quelques uns.

Demain, ca ne s'arrangera pas.

Avec la fusion, c'est travailler plus, sans gagner plus.

Malgré les grands discours sur le projet d'entreprise, c'est toujours la pression qui pèse sur les cadres et les employés.

Aujourd'hui, il y a un réel mal vivre dans nos organismes, cela s'accentuera avec la fusion et l'augmentation de la charge de travail.

La fusion avec Elbeuf n'est que le premier pas vers d'autres fusions ; on parle déjà de l'avenir de Dieppe qui sera probablement absorbé—mais c'est un vilain mot, il faut dire fusion ou rapprochement, cela fait plus joli- par Rouen.

Mutualisation, rapprochement d'organismes, fusions, ça fait faire des économies mais sur le dos des usagers et du personnel.

Nous continuons à dénoncer ces mesures, l'évolution de l'assurance maladie et de nos organismes qui transforment peu à peu la Sécu Solidaire en une simple « entreprise de services aux clients » où le service public n'est qu'un slogan.

Les fusions, comme le différentes réformes en cours en sont des éléments qui menacent gravement notre institution.

SUD émet un avis défavorable à ce projet.